

**ASSOCIATION DU SERVICE DE SANTE AU
TRAVAIL DE LA REGION NANTAISE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2, rue Linné
44000 NANTES

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

In Extenso

Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0) 2 51 80 18 00
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

ASSOCIATION DU SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL DE LA REGION NANTAISE

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2, rue Linné
44000 NANTES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association du Service de Santé au Travail, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits caractéristiques de l'annexe portant sur la provision comptabilisée.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour un montant net de 6 322 391 € et sont évaluées selon la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié en fonction des éléments disponibles à ce jour, le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté de comptes ainsi que la cohérence des informations fournies dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

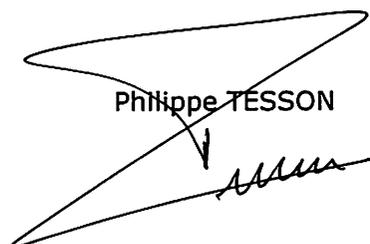
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport comptable et financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Herblain, le 19 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit

Philippe TESSON



Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2016	1
Comptes annuels au 31 décembre 2016	
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	568 507,52	529 410,96	39 096,56	4 233,46
Immobilisations corporelles				
Terrains	340 739,71		340 739,71	340 739,71
Constructions	10 895 696,19	5 634 352,67	5 261 343,52	5 409 571,32
Matériel et outillage industriel	1 127 812,35	986 157,88	141 654,47	176 247,63
Autres immobilisations corporelles	1 457 778,33	923 099,40	534 678,93	562 015,34
Immobilisations en cours	43 974,43		43 974,43	36 535,50
Immobilisations financières				
Participations	762,26		762,26	762,26
Autres immobilisations financières	176 027,90		176 027,90	187 984,41
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 611 298,69	8 073 020,91	6 538 277,78	6 718 089,63
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés	300,00		300,00	
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 652 446,59	706 942,33	1 945 504,26	1 686 448,11
Créances diverses	546 597,27		546 597,27	556 640,18
Disponibilités	4 538 331,38		4 538 331,38	4 036 763,17
Charges constatées d'avance	344 065,71		344 065,71	336 096,76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 081 740,95	706 942,33	7 374 798,62	6 615 948,22
TOTAL ACTIF	22 693 039,64	8 779 963,24	13 913 076,40	13 334 037,85

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Ecarts de réévaluation	2 022 604,03	2 022 604,03
Autres réserves	2 558 171,66	2 558 171,66
Report à nouveau	670 419,34	1 356 910,07
<i>Résultat de l'exercice</i>	975 912,11	-686 490,73
Provisions réglementées	412 985,51	480 300,26
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 640 092,65	5 731 495,29
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE		
Provisions pour risques	432 223,88	89 255,16
Provisions pour charges	676 161,71	766 524,30
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 108 385,59	855 779,46
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 126 328,83	1 426 671,66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 270,40	702 355,61
Dettes fiscales et sociales	4 396 994,44	4 522 584,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	176 214,30	57 959,86
Autres dettes	32 790,19	37 191,58
TOTAL DETTES (1)	6 164 598,16	6 746 763,10
TOTAL PASSIF	13 913 076,40	13 334 037,85
(1) Dont dettes à plus d'un an	825 000,00	1 125 000,00
(1) Dont dettes à moins d'un an	5 333 318,16	5 621 763,10

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois)	Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 043 725,52	-1 210 745,74	2 254 471,26	186,21
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	868,43	6 140,44	-5 272,01	-85,86
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	270 000,00	1 314 250,00	-1 044 250,00	-79,46
Reprises sur provisions et transfert de charges	178 995,78	86 276,82	92 718,96	107,47
Total des produits exceptionnels	449 864,21	1 406 667,26	-956 803,05	-68,02
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	4 747,23	862,67	3 884,56	450,30
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital	317 489,20	1 046 782,94	-729 293,74	-69,67
Dotations exceptionnelles amort. et provisions	454 649,75	118 939,72	335 710,03	282,25
Total des charges exceptionnelles	776 886,18	1 166 585,33	-389 699,15	-33,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-327 021,97	240 081,93	-567 103,90	-236,21
Impôts sur les bénéfices	-259 208,56	-284 173,08	24 964,52	8,78
TOTAL DES PRODUITS	26 970 629,30	25 373 341,71	1 597 287,59	6,30
TOTAL DES CHARGES	25 994 717,19	26 059 832,44	-65 115,25	-0,25
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	975 912,11	-686 490,73	1 662 402,84	242,16

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 13.906.796,40 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 26.970.629,30 Euros et dégageant un bénéfice de 975.912,11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Cet exercice clos le 31 décembre 2016 se caractérise par le fait suivant :

- L'association a fait l'objet d'un contrôle fiscal début 2016. Les conséquences éventuelles pourraient s'élever à un montant de l'ordre de 725 K€. L'association conteste le résultat de ce redressement. Elle a comptabilisé une provision, non déduite fiscalement, d'un montant de 353 222 € sur ce risque éventuel.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Informations générales complémentaires

- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts :
- amortissements dérogatoires : 412 986 €
 - provisions pour indemnités de retraite constituées au 31/12/2016 : 676 162 €

Crédit impôt compétitivité emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté au compte 444 - Etat impôt sur les bénéfices pour un montant de 299 651 €, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 699100 - Crédit d'impôt compétitivité emploi.

Le CICE 2015 totalisait 284 173 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il a été utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissements, de formation, de recrutement et de consolidation du fonds de roulement.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

ANNEXE

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	520 044,80	48 462,72			568 507,52
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	520 044,80	48 462,72			568 507,52
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	340 739,71				340 739,71
Constructions sur sol propre	6 047 125,37		350 729,91		5 696 395,46
Constructions sur sol d'autrui	2 371 950,65	5 079,00			2 377 029,65
Agencements, aménagements des constructions	2 348 569,02	591 457,99	133 075,37	15 319,44	2 822 271,08
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 102 372,75	25 439,60			1 127 812,35
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 277 857,37	127 303,21			1 405 160,58
Divers, emballages récupérables	45 504,10	7 113,65			52 617,75
Immobilisations en cours	36 535,50	22 758,37		-15 319,44	43 974,43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 570 654,47	779 151,82	483 805,28		13 866 001,01
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	762,26				762,26
Prêts et autres immobilisations financières	187 984,41	2 066,64	14 023,15		176 027,90
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	188 746,67	2 066,64	14 023,15		176 790,16
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	14 279 445,94	829 681,18	497 828,43		14 611 298,69

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	515 811,34	13 599,62		529 410,96
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	515 811,34	13 599,62		529 410,96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction sur sol propre	3 957 301,60	118 544,82	149 336,79	3 926 509,63
Construction sur sol d'autrui	258 701,62	234 757,58		493 459,20
Installations constructions	1 142 070,50	126 621,13	54 307,79	1 214 383,84
Installations techniques	926 125,12	60 032,76		986 157,88
Matériel de bureau, informatique et mobilier	751 628,69	151 944,30		903 572,99
Divers, emballages récupérables	9 717,44	9 808,97		19 526,41
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 045 544,97	701 709,56	203 644,58	7 543 609,95
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	7 561 356,31	715 309,18	203 644,58	8 073 020,91

ANNEXE

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	480 300,26	22 425,87	89 740,62	412 985,51
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	480 300,26	22 425,87	89 740,62	412 985,51
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges	89 255,16	432 223,88	89 255,16	432 223,88
Pensions et obligations similaires	766 524,30		90 362,59	676 161,71
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	855 779,46	432 223,88	179 617,75	1 108 385,59
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION				
Comptes clients	519 681,66	706 942,33	519 681,66	706 942,33
PROVISIONS POUR DÉPRECIATION	519 681,66	706 942,33	519 681,66	706 942,33
TOTAL DES PROVISIONS	1 855 761,38	1 161 592,08	789 040,03	2 228 313,43
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		706 942,33	610 044,25	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		454 649,75	178 995,78	

Détail des reprises sur provisions pour risques et charges

	Total	Utilisées	Sans objet
Litiges	89 255,16	89 255,16	
Pensions obligations	90 362,59	90 362,59	
TOTAL	179 617,75	179 617,75	

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	176 027,90		176 027,90	
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	1 225 304,05	1 225 304,05		
Autres créances clients	1 427 142,54	1 427 142,54		
Personnel et comptes rattachés	1 670,00	1 670,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 380,00	6 380,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	224 765,39	224 765,39		
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	306 930,56	306 930,56		
Débiteurs divers	6 851,32	6 851,32		
Charges constatées d'avance	344 065,71	344 065,71		
TOTAL DES CRÉANCES	3 719 137,47	3 543 109,57	176 027,90	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	1 328,83	1 328,83		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	1 125 000,00	300 000,00	825 000,00	
Fournisseurs et comptes rattachés	432 270,40	432 270,40		
Personnel et comptes rattachés	1 550 905,99	1 550 905,99		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 964 148,89	1 964 148,89		
Etat - Impôts sur les bénéfices	20 844,00	20 844,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	679 130,01	679 130,01		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	175 685,55	175 685,55		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	176 214,30	176 214,30		
Autres dettes	32 790,19	32 790,19		
TOTAL DES DETTES	6 158 318,16	5 333 318,16	825 000,00	

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

300 000,00

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	246 633,75
Autres créances	320 161,88
Disponibilités	121,70
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	566 917,33

ANNEXE

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 328,83
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 112,84
Dettes fiscales et sociales	2 656 257,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 242,47
Autres dettes	32 790,19
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 936 732,14

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	344 065,71
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	344 065,71

ANNEXE

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer			TOTAL	Valeur de rachat
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans		
Crédit bail mobilier					
Autres immobilisations corporelles	46 828,68	43 599,75		90 428,43	1 840,06
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	46 828,68	43 599,75		90 428,43	1 840,06
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	46 828,68	43 599,75		90 428,43	1 840,06

	Valeur d'origine	Redevances de l'exercice	Redevances cumulées	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulées
Autres immobilisations corporelles	184 014,00	46 828,68	96 886,29	61 334,88	125 801,10
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	184 014,00	46 828,68	96 886,29	61 334,88	125 801,10
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	184 014,00	46 828,68	96 886,29	61 334,88	125 801,10

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Accordés par	Engagements reçus
Cautions bancaires immobilières Allende St Herblain	148 609,00
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	148 609,00

Engagements en matière de pension et retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 1 992 589 €.

Une provision pour risques et charges à hauteur de 676 162 € figure au passif du bilan pour couvrir une partie de ce risque.

D'autre part, l'association a souscrit un contrat avec un organisme d'assurance pour la couverture des indemnités de fin de carrière. Au 31 décembre 2016, les sommes versées sur ce contrat s'élèvent à environ 316 428 €.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le Droit Individuel à la Formation est modifié et devient le CPF (Compte Personnel de Formation). Il est désormais géré directement par la Caisse des Dépôts et Consignations. Le SSTRN ne gère plus les droits acquis par les salariés.

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	92 268,49
Intérêts restant à courir sur emprunts	37 091,56
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	129 360,05